



## Questionnaire destiné aux candidat(e)s aux élections municipales 2026

En tant que candidat(e) à la mairie de votre commune, vous engagez-vous à :

- 1 Demander en CDC de reprendre l'étude qui avait été menée sur les digues, afin d'en corriger les approximations ayant conduit au vote de non reconnaissance des digues en juin 2023.
- 2 Étudier avec les associations **Aquaterra Aquitaine** et **l'ASA des Palus de Terrefort** les solutions possibles pour permettre aux riverains de conserver le droit d'entretenir leurs digues, comme ils l'ont toujours fait, et organiser avec eux la défense des voies et biens communaux.
- 3 Tout mettre en œuvre pour protéger les habitants des risques d'inondations (révision du PPRI pour permettre l'accès au fonds Barnier, déclarations auprès de la préfecture et autres démarches).
- 4 Demander régulièrement des comptes rendus et résultats obtenus, notamment au regard de l'article 2 des statuts du syndicat du Moron définissant ses objets et compétences, et notamment : « l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau. »
- 5 Entretien le réseau des fossés de la commune en coordination avec les associations et les propriétaires afin de permettre l'écoulement des eaux et de préserver les voies et équipements communaux.
- 6 Accepter la diffusion de vos réponses aux adhérents de nos associations et à vos citoyens.

*Réponse attendue : Oui / Non / Partiellement – avec précisions libres.*

- 1 OUI
- 2 OUI
- 3 OUI
- 4 OUI
- 5 OUI
- 6 OUI

*Mme Soares*